




Le Baromètre Régional Entreprises de l'OMPL présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du champ de l'OMPL en Corse. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



PROGRESSION DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par rapport à l'année dernière, le nombre d'entreprises employeuses de la région progresse. La variation (+ 8,1 %), nettement plus marquée qu'au niveau national (- 3,0 %), est fortement impactée par le secteur santé qui représente 72,4 % des entreprises employeuses.

Entreprises champ de l'OMPL par secteur en 2020¹

				Corse	Ompl
Entreprises employeuses	80	86	435	601	100341
Évolution 2019-2020 (%)	35,6	13,2	3,3	8,1	- 3,0
Taux d'entrée (%)	47,5	21,1	20,4	23,4	14,1
Taux de sortie (%)	13,6	7,9	17,1	15,5	17,1
Taux de rotation (%)	30,5	14,5	18,8	19,4	15,6

Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'experts en automobile



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



Entreprise employeuse : entreprise du champ de l'OMPL sur la période 2009-2020. À partir de 2018 les organismes de formation ou professionnels sont comptés ce qui explique les différences par rapport aux années précédentes.

Taux d'entrée : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à l'OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de sortie : nombre d'entreprises ne cotisant plus à l'OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de rotation : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employeuses.

¹ : Depuis 2020, suite à la loi 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le périmètre de l'OMPL est modifié. Il regroupe désormais 11 branches, toutes adhérentes à l'OPCO EP, au lieu de 13 précédemment.



ÉVOLUTIONS SECTORIELLES CONTRASTÉES

- Pour le secteur cadre de vie-technique, la tendance est à la hausse (+ 35,6 %). L'évolution est largement influencée par les entreprises d'architecture qui représentent 97,5 % des structures entrepreneuriales.
- Le secteur juridique connaît une progression remarquable (+ 13,2 %) du nombre d'entreprises largement déterminée par les cabinets d'avocats qui concentrent 82,6 % des entreprises du secteur. La branche est caractérisée par le taux de rotation le plus élevé du secteur (15,3 %) lié à d'importants mouvements de main-d'œuvre dans les plus petites structures. Dans la région, il n'y a pas d'office de commissaires-priseurs judiciaires ni de sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques.
- Le secteur santé enregistre une progression significative (+ 3,3 %) sous l'effet de l'évolution des cabinets médicaux et des cabinets dentaires qui rassemblent les plus gros contingents d'entreprises.

Entreprises du champ de l'OMPL par branche professionnelle

	Entreprises employeuses	Évolution 2019-2020 (%)	Taux d'entrée (%)	Taux de sortie (%)	Taux de rotation (%)
	80,0	35,6	47,5	13,6	30,5
	78,0	36,8	47,4	12,3	29,8
	2,0	0,0	50,0	50,0	50,0
	86	13,2	21,1	7,9	14,5
	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	71,0	14,5	22,6	8,1	15,3
	14,0	7,7	15,4	7,7	11,5
	435,0	3,3	20,4	17,1	18,8
	123,0	6,0	22,4	15,5	19,0
	4,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	153,0	7,0	27,3	21,0	24,1
	126,0	- 1,6	14,1	15,6	14,8
	29,0	- 3,3	10,0	13,3	11,7
Corse	601,0	8,1	23,4	15,5	19,4
Ompl	100341	- 3,0	14,1	17,1	15,6

Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



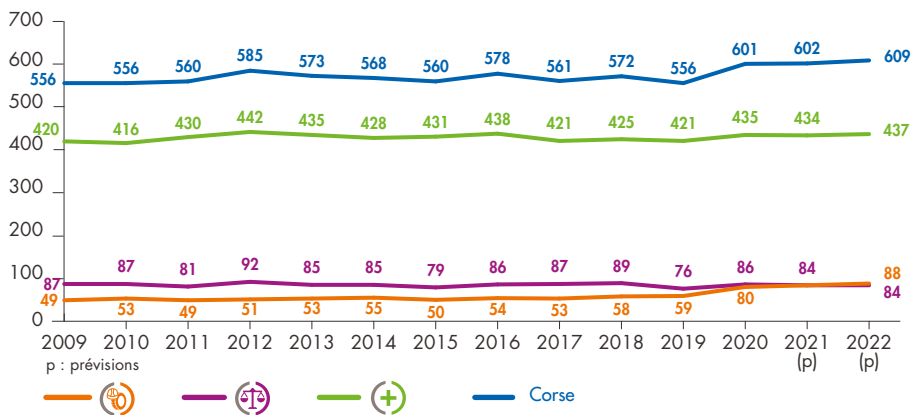
PLUS D'ENTREPRISES

Entre 2009 et 2020, le nombre d'entreprises du champ de l'OMPL s'est accru de 45 unités.

Les dynamiques sectorielles sont toutefois différentes :

- le secteur juridique est en recul (- 1 entreprise) ;
- les secteurs cadre de vie-technique et santé progressent (respectivement + 31 et + 15 entreprises).

Évolution du nombre d'entreprises employeuses par secteur



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



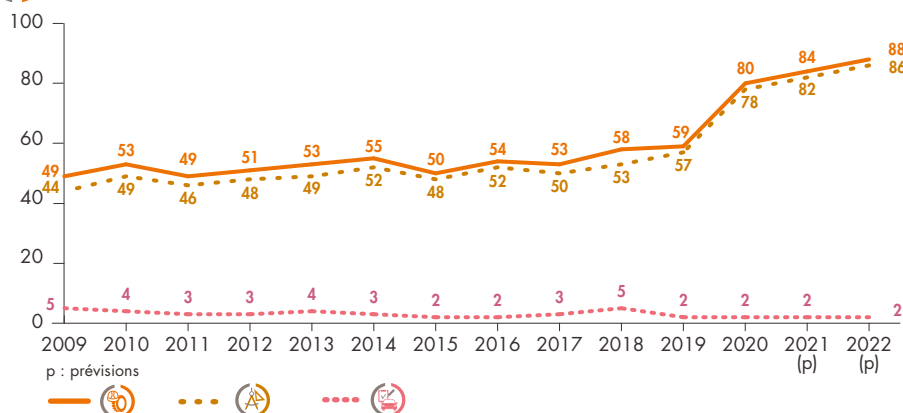
TENDANCE À LA HAUSSE

De 2009 à 2020, la variation positive du secteur (+ 31 entreprises) est expliquée par une progression du nombre d'entreprises d'architecture (+ 34) qui masque l'effet de la baisse observée pour les entreprises d'experts en automobiles (- 3).

Évolution du nombre d'entreprises employeuses par branche professionnelle



Secteur cadre de vie-technique



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



DIMINUTION CONTENUE

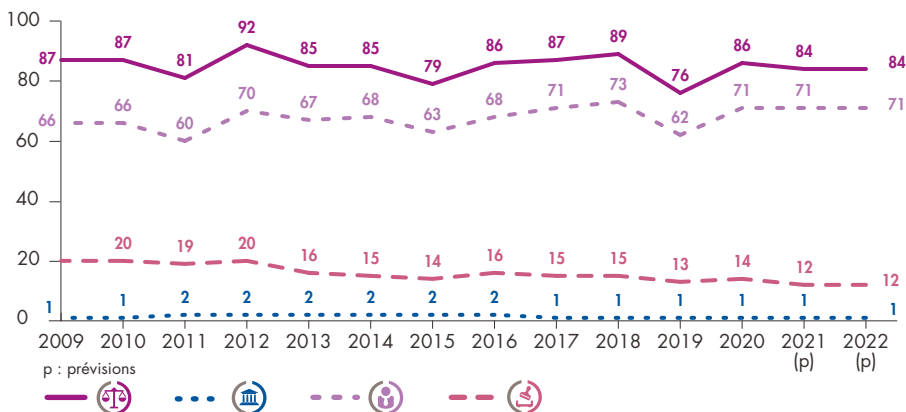
De 2009 à 2020, le nombre d'entreprises s'est replié de - 1 unité.

En volume, la branche des études d'huissiers de justice connaît la plus forte variation (- 6 entreprises).

Néanmoins, c'est l'évolution de la branche des cabinets d'avocats (+ 7,6 %) qui impacte le plus fortement le secteur en raison du nombre d'entreprises qu'elle regroupe (82,6 %).



Secteur juridique



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



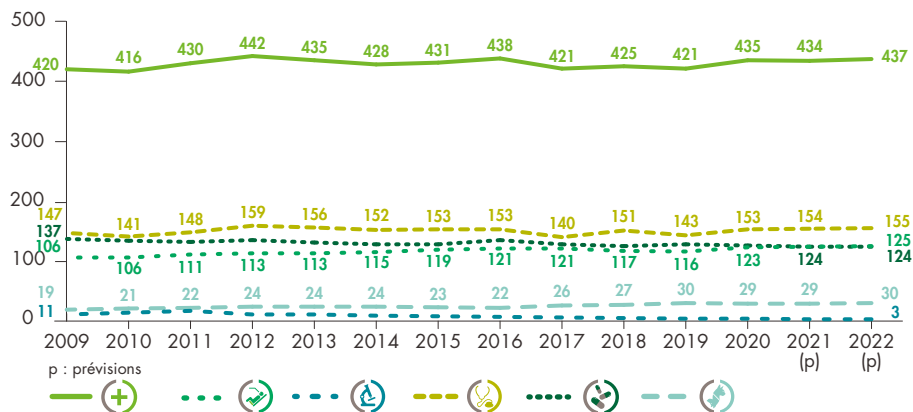
STABILITÉ DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par rapport à 2009, le secteur a vu le nombre d'entreprises s'accroître de + 15 unités.

Les dynamiques de branches sont assez différentes.

L'évolution la plus importante en volume concerne les cabinets dentaires avec une variation de + 17 entreprises.

+ Secteur santé



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.